

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 19 juillet 2024

JO 2024

La Métropole pleinement engagée pour garantir un grand succès populaire

Afin de permettre à tout le monde, habitants comme touristes, de profiter pleinement du plus grand événement sportif de la planète, la Métropole met en place de nombreux dispositifs. Transports plus nombreux, plus fréquents et plus accessibles, fontaines à eaux, sanisettes publiques... L'institution a pensé à tout pour améliorer le cadre de vie des spectateurs et faciliter leurs déplacements.

« Notre territoire va être l'une des cœurs battants des Jeux Olympiques : nous ne pouvions rêver mieux pour faire briller notre territoire aux yeux de la planète. Pour permettre à tout le monde de profiter pleinement de ce rendez-vous, des dispositifs exceptionnels sont mis en place. Transports renforcés et accessibles à tous, accès multiplié à des points d'eau potable, actions environnementales... Tout est réuni pour que ce moment soit une fête qui bénéficie à tous ! », souligne Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Des mesures de protection environnementale

Pour faciliter le traitement des eaux pluviales au sein de la Marina olympique, la Métropole Aix-Marseille-Provence a créé un bassin de stockage de 1000m³. Un système de barrages flottants, au niveau du pont Borély et de l'estuaire de l'Huveaune, est également développé pour capter les déchets en cas de fortes pluies, en complément du dispositif en place au niveau de la Pugette. Par ailleurs, 5 000 capteurs de niveau de déchets ont été installés dans les puits des avaloirs. Depuis le lancement de la saison estivale, les actions préventives de contrôle et d'entretien des réseaux d'assainissement et des cours d'eau ont été renforcées par l'exploitant SERAMM. Forte d'une grande diversité de milieux et d'écosystèmes, la Métropole s'emploie au quotidien à préserver ses espaces naturels littoraux.

Les services de proximité

- Une offre de mobilité renforcée :

La Métropole est chargée du transport public des spectateurs vers les sites de compétition. Dans cette optique, avec la RTM, l'institution mobilise tous les partenaires autour d'un plan de mobilité unique, rendant ainsi l'ensemble des sites de compétitions accessibles en transports en commun, garantissant des déplacements fluides, cadencés et sécurisés. Pour que la fête soit belle, l'offre de métro sera augmentée du 15 juillet au 11 août 2024, des bus supplémentaires seront ajoutés sur les lignes 19 et 83 desservant les sites olympiques. Le paiement sans contact va permettre plus de fluidité sur l'ensemble du réseau. Le tarif des billets de métro et de bus ne sera pas augmenté pendant les Jeux Olympiques. Du 24 juillet au 8 août, aucune fermeture de ligne de métro n'est prévue, et les horaires d'ouverture du métro sont prolongés jusqu'à 00h30, avec une possibilité d'extension possible en cas de match prolongé.

Pour permettre aux nombreux visiteurs attendus de se rendre sur les différents sites olympiques à vélo, la Métropole a étendu le réseau cyclable marseillais. Plus de 3 km de pistes bidirectionnelles ont notamment été créés du côté du Pharo, permettant de relier le Vieux-Port à la plage des Catalans via le boulevard Charles Livon, et sur la célèbre Corniche Kennedy, pour rejoindre la Marina olympique lors d'une sublime balade avec vue mer. La cité phocéenne compte ainsi actuellement 197 km de piste cyclable.

CONTACT PRESSE

Service Presse

T : 04 91 99 79 74

presse@ampmetropole.fr

ampmetropole.fr



30 vélos électriques prêtés à la Fédération française de voile (FFV)

La Métropole va prêter une trentaine de vélo+, service de location de vélo électrique longue durée, aux cadres de la Fédération française de voile (FFV) pour faciliter leurs déplacements et l'encadrement des sportifs pendant les épreuves de voile des Jeux Olympiques 2024. Des équipements qui rejoindront ensuite la flotte métropolitaine à destination du grand public.

- Des déplacements sécurisés et accessibles à tous :

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les personnes en situation de handicap lors des Jeux Olympiques, la Métropole a équipé trois nouvelles stations de métro d'un ascenseur jusqu'aux quais : Saint-Charles, Rond-Point du Prado et Vieux-Port. Elles s'ajoutent aux six autres déjà accessibles : La Blancarde, Louis Armand, Saint-Barnabé, La Fourragère, Sainte-Marguerite et Capitaine Gèze. Progressivement, le métro devient accessible à tous les voyageurs. Le renforcement du nombre d'agents en stations, la couverture 4G sur l'ensemble du métro, le bouton « RTM alerte » disponible en cas de danger sur smartphone et la présence de visiophones en plusieurs langues contribuent à améliorer la sécurité des voyageurs. Les modes actifs ne seront pas en reste avec une flotte de vélos à assistance électrique en libre-service, des aménagements cyclables sécurisés et des espaces piétons parfaitement encadrés. Un espace de stationnement vélos et trottinettes gardienné et gratuit ainsi qu'une zone de *free floating* seront mis en place.

Pour retrouver toutes les informations relatives à vos déplacements durant les JO : <https://www.lametropolemobilite.fr/actualites-metropolitaines/se-deplacer-a-marseille-durant-les-jo/>

- Fontaines à boire, sanisettes publiques et bornes de tri complémentaires :

Les équipes métropolitaines de la voirie et de la propreté sont également pleinement mobilisées pour préparer les Jeux. Les agents déploient notamment 150 fontaines à boire à Marseille ainsi que des fontaines réfrigérées à haut débit (Vieux-Port de Marseille, stade Vélodrome, plages du Prado...). 12 stations de métro sont actuellement équipées de fontaines à eau : La Rose, Sainte-Marguerite Dromel, Timone, Estrangin, Vieux-Port, Réformés, Joliette, Gèze, Castellane, Saint-Charles, Rond-Point du Prado et Noailles. 38 sanisettes publiques gérées par la Métropole offrent également un point d'eau potable aux usagers.

Des bornes de tri complémentaires sont également installées pendant toute la durée des compétitions, pour faciliter le recyclage. Au total, 12 points d'apport volontaire, 56 abri-bacs et 17 corbeilles compactrices seront déployés, plus particulièrement dans les zones peu équipées, et à proximité des transports publics. La Métropole invite ainsi tous les citoyens à partager un espace public plus agréable et plus responsable.

Soutien financier et prime à la performance pour les athlètes provençaux

Composante essentielle de sa politique sportive récemment adoptée, la Métropole soutient le sport de haut niveau. L'institution a approuvé, lors du dernier conseil métropolitain, son soutien financier aux athlètes français, licenciés dans un club du territoire, sélectionnés ou médaillés lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Concrètement, la Métropole soutiendra les sportifs qualifiés pour les JO 2024 et ajoutera une prime supplémentaire conséquente liée à la performance et à l'obtention d'une médaille olympique : 5 000€ pour une sélection aux Jeux Olympiques ou Paralympiques, 10 000€ pour l'or, 8 000€ pour l'argent et 5 000 € pour le bronze.